

AR
14509
1996
QAG

Pour des pâturages

PROFITABLES



ARCHIVES DU MAPA
NE PEUT PAS ETRE EMPRUNTE

L'ABC de la régie intensive

Sur la
voie de la
compétitivité

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	1
La régie intensive: deux systèmes à votre portée.....	2
Avant la mise à l'herbe	3
Mise à l'herbe au printemps - pâturages	4
Mise à l'herbe au printemps - animaux.....	5
Alimentation	6
Eau	7
Principes de la régie de paissance	8
Hauteur de paissance de l'herbe.....	9
Grandeur des parcelles ou des bandes.....	10
Ajustement des superficies en saison.....	11
Prévention des refus	12
Fauche des refus	13
Analyse de sol.....	14
Chaulage	14
Fertilisation	15
Herse à pâturage	16
Drainage.....	17
Mauvaises herbes.....	18

BIBLIOTHÈQUE

Ministère de l'Agriculture, des

Pêcheries et de l'Alimentation

200, chemin Ste-Foy, 1er étage

Québec (Québec), Canada

G1R 4X5

Cette brochure, réalisée par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, s'adresse aux gestionnaires d'entreprises laitières ou de vaches de boucherie qui désirent améliorer leur compétitivité et les performances animales par une meilleure régie des pâturages.

Vous y trouverez plusieurs trucs qui ont fait leurs preuves et qui vous permettront d'obtenir des rendements élevés en herbe de qualité. Une bonne régie permet une saison de paissance de plus de 150 jours pendant de nombreuses années.

Ce document ne traite pas du choix entre le pâturage en bandes ou en rotation ni de l'aménagement du pâturage. Comme ces deux éléments doivent être adaptés à la situation et aux objectifs spécifiques de chaque entreprise, nous vous invitons à consulter les conseillères ou conseillers de votre bureau de renseignements agricoles pour des conseils personnalisés.

Bonne saison de paissance !

L'équipe de Chaudière-Appalaches

LA RÉGIE INTENSIVE DES PÂTURAGES: DEUX SYSTÈMES À VOTRE PORTÉE

◇ PAISSANCE EN ROTATION

PRÉVOIR AU MOINS SIX ENCLOS pâturés à tour de rôle, et déplacer les animaux environ aux cinq jours.

◇ PAISSANCE EN BANDES

Un système de **CLÔTURES AMOVIBLES** déplacées selon les besoins du troupeau permet une utilisation maximale de l'herbe.

- ◇ Avec une régie intensive, planifier environ 0,4 hectare de pâturage par vache laitière et 0,5 à 0,6 hectare par vache de boucherie avec son veau. En août, ajouter au besoin des superficies supplémentaires, telles que des regains de prairie, pour compléter la saison.

AVANT LA MISE À L'HERBE

- ◇ Pour les troupeaux laitiers, établir à l'avance un **PROGRAMME ALIMENTAIRE** adapté à la paissance d'herbe de haute valeur protéique et énergétique.

- ◇ Planifier la vidange du silo et la **LIVRAISON DE LA NOUVELLE MOULÉE** avec la date probable de mise au pâturage (lait).

- ◇ Préparer adéquatement les animaux (taille des sabots, boucles insecticides).

- ◇ Établir un **PLAN DE FERTILISATION** et procéder aux applications prévues en début de saison (voir Fertilisation p.15).

- ◇ S'assurer d'un approvisionnement suffisant en **EAU DE QUALITÉ** dans chacune des parcelles.

- ◇ Consulter les conseillères ou conseillers de votre bureau de renseignements agricoles pour un **PLAN D'AMÉNAGEMENT**.

- ◇ Vérifier la tension et la mise à la terre du **SYSTÈME D'ÉLECTRIFICATION** des clôtures.

MISE À L'HERBE AU PRINTEMPS

POUR LES PÂTURAGES

- ◇ C'est **L'ÉLÉMENT LE PLUS IMPORTANT** pour réussir une saison de pâturage en régie intensive.

La mise à l'herbe doit se faire **TRÈS TÔT** pour:

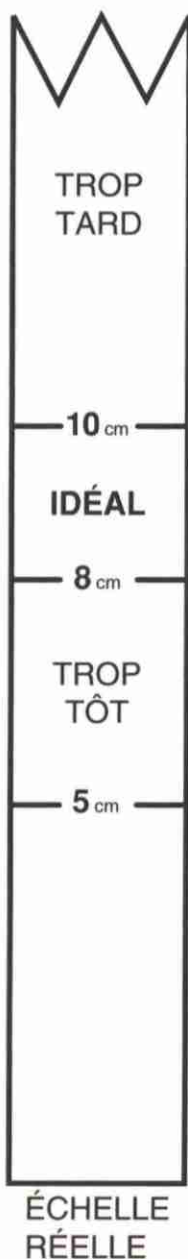
- effectuer un rasage hâtif qui favorise le tallage et une meilleure densité d'herbe;
- amoindrir le surplus d'herbe et la baisse de qualité typiques en juin.

- ◇ Effectuer la **première** sortie à **8-10 CM DE HAUTEUR D'HERBE.**

- ◇ Utiliser les **PARCELLES LES MIEUX DRAINÉES** et les plus fermes. Les autres parcelles peuvent être réservées pour la fauche à la mi-juin.

- ◇ Faire **PÂTURER RAPIDEMENT ET LÉGÈREMENT** jusqu'à 5 cm de hauteur.

Rien ne sert de courir . . .



MISE À L'HERBE AU PRINTEMPS

- ◇ Choisir une journée où la température est clémente mais pas trop chaude.

POUR LES TROUPEAUX LAITIERS

- ◇ Limiter la sortie à **QUELQUES HEURES** pour les premiers jours.
- ◇ Prévoir **1 à 2 SEMAINES D'ADAPTATION** pour atteindre la pleine consommation de matière sèche du pâturage.
- ◇ **RÉDUIRE GRADUELLEMENT L'APPORT DE FOIN OU D'ENSILAGE.** Maintenir un minimum de 3 à 4 kg de foin par vache par jour.
- ◇ **AJUSTER** sur 2 semaines la quantité de **CONCENTRÉS** recommandée dans le programme alimentaire « pâturage ».

POUR LES TROUPEAUX DE BOUCHERIE

- ◇ Fournir quotidiennement du **FOIN À VOLONTÉ** selon la consommation volontaire du troupeau pour la période de transition alimentaire.

ALIMENTATION

VACHES LAITIÈRES

◇ FOIN

- servir un minimum de **3-4 KG DE FOIN PAR VACHE PAR JOUR** mais limiter la quantité pour maximiser la consommation d'herbe;
- **FRACTIONNER** cette quantité en 2 occasions, après chaque traite, mais avant le retour au pâturage.

◇ CONCENTRÉS - MINÉRAUX

- selon le **PROGRAMME ALIMENTAIRE « PÂTURAGE »**;
- suivre la condition de chair des vaches, la qualité du pâturage et ajuster le programme au besoin.

VACHES DE BOUCHERIE

◇ FOURRAGES

- servir quotidiennement du **FOIN À VOLONTÉ EN DÉBUT DE SAISON** pour faciliter la transition alimentaire;
- en saison, juger de l'opportunité de servir du foin selon la consistance du fumier et la composition végétale;
- en cas de **PÉNURIE D'HERBE**, **RETIRER LES ANIMAUX** des parcelles et alimenter avec du foin ou de l'ensilage.

◇ MINÉRAUX

- servir des **BLOCS DE MINÉRAUX** avec éléments mineurs.

EAU

L'EAU EST UN ÉLÉMENT ESSENTIEL très négligé au pâturage. Consulter les conseillères ou conseillers de votre bureau de renseignements agricoles pour obtenir ou faire vérifier votre **PLAN D'AMÉNAGEMENT**.

◇ QUANTITÉ

- prévoir un **ABREUVOIR** d'une réserve de 6 à 10 litres par vache et un débit d'environ 0,5 litre par minute par vache.

◇ QUALITÉ

- s'assurer de la **PURETÉ BACTÉRIOLOGIQUE** de l'eau par une analyse;
- **NETTOYER LES ABREUVOIRS** régulièrement;
- éviter l'approvisionnement dans des cours d'eau contaminés;
- éviter l'accès direct des animaux dans les cours d'eau.

◇ LOCALISATION

- prévoir un point d'eau dans **CHAQUE PARCELLE** ou:
 - à moins de 200 mètres pour les vaches laitières;
 - à moins de 500 mètres pour les vaches de boucherie;
- s'assurer d'avoir une **SURFACE FERME ET SÈCHE** autour du site d'abreuvement pour éviter le piétin.

PRINCIPES DE LA RÉGIE DE PAISSANCE

- ◇ Faire pâturer l'herbe à un **STADE IDÉAL**.
- ◇ Faire pâturer à tour de rôle des **SUPERFICIES RESTREINTES** (parcelles ou bandes) qui seront consommées lors d'un **COURT SÉJOUR** par le troupeau.

SÉJOUR IDÉAL : **3 à 5 jours**

SÉJOUR MAXIMUM: **7 jours**

En pâturage en bandes, ce séjour représente la fréquence de déplacement du fil arrière. Le fil avant est déplacé 1 ou 2 fois par jour selon le type d'élevage et le degré d'intensification recherché.

- ◇ Laisser aux plantes une **DURÉE DE REPOS** suffisante entre deux paissances de façon à leur permettre de refaire leurs réserves et atteindre à nouveau le stade idéal de paissance. Cette durée de repos varie en cours de saison:

Mai-juin : 15-20 jours

Juin-juillet: 20-30 jours

Août-novembre: 30-40 jours

- ◇ Puisque la durée de repos nécessaire entre deux paissances augmente de mai à novembre, on doit **AJUSTER LES SUPERFICIES À PÂTURER** (voir Ajustement des superficies en saison).
- ◇ En période de manque d'herbe, retirer les animaux et les alimenter au foin ou à l'ensilage afin **D'ÉVITER LA SURPAISSANCE**.

HAUTEUR DE PAISSANCE DE L'HERBE

◇ HAUTEUR IDÉALE À L'ENTRÉE DES ANIMAUX:

1^{re} mise à l'herbe:

8-10 cm

En saison:

15 à 20 cm

◇ TOLÉRÉE:

20 à 30 cm

◇ NON RECOMMANDÉE:

plus de 30 cm

récolter comme surplus

◇ RETRAIT DES ANIMAUX:

5 cm

Si de légers surplus sont anticipés et qu'on ne veut pas les récolter, accélérer le rythme de paissance et faire paître un peu plus haut, soit **10 cm**. Éviter cette pratique deux fois consécutives, dans une parcelle où l'herbe est dense et feuillue, car l'appétence et la consommation seront diminuées.



ÉCHELLE
RÉDUITE

GRANDEUR DES PARCELLES OU DES BANDES

PÂTURAGE EN BANDES

- ◇ Déplacer le **FIL AVANT, 1 OU 2 FOIS PAR JOUR**, selon le degré d'intensification recherché.
- ◇ Dimensionner chaque nouvelle bande de façon à **OPTIMISER LA CONSOMMATION D'HERBE AVEC UN MINIMUM DE REFUS**.
- ◇ **OBSERVER** le comportement des animaux et la hauteur de l'herbe et **AJUSTER AU BESOIN** la profondeur de la bande.
- ◇ Déplacer le **FIL ARRIÈRE AUX 3 À 5 JOURS**.

PÂTURAGE EN ROTATION

- ◇ Ajuster la grandeur des parcelles de façon à ce que la paissance se fasse en **MOINS DE 5 JOURS**.
- ◇ Diviser temporairement, à l'aide de piquets amovibles et d'un fil électrique, les parcelles nécessitant plus de 7 jours de paissance.

AJUSTEMENT DES SUPERFICIES EN SAISON

- ◇ Comme la croissance de l'herbe fluctue pendant la saison selon les conditions climatiques et hydriques, il est essentiel **D'AJUSTER LES SUPERFICIES** allouées à la paissance.

- ◇ Prévoir une superficie en **PÂTURAGE** d'environ 0,4 hectare par vache laitière et 0,5 à 0,6 hectare par vache de boucherie avec son veau.

- ◇ Pour les deux premières rotations, **FAIRE PÂTURER SEULEMENT 50 à 70%** de ces superficies.

- ◇ **RÉCOLTER TÔT** (vers le 10 juin) les superficies restantes et les **FAIRE PÂTURER À PARTIR DE JUILLET**.

- ◇ En août, ajouter au besoin une superficie en **REGAIN DE PRAIRIE** d'environ 0,2 hectare par vache laitière et 0,3 à 0,4 hectare par vache de boucherie. Faire pâturer en bandes ou par surfaces réduites.

PRÉVENTION DES REFUS

Certaines pratiques ou circonstances sont à ÉVITER parce qu'elles favorisent l'apparition et l'agrandissement de touffes d'herbe délaissées par les animaux:

- ◇ Première mise à l'herbe tardive au printemps (plus de 10 cm de hauteur);
- ◇ Superficies de pâturage trop grandes par rapport au troupeau (surtout vrai en juin où la croissance de l'herbe est fulgurante);
- ◇ Parcelles trop grandes (plus de 7 jours par parcelle) ou bandes trop larges;
- ◇ Entrée des animaux dans une parcelle ou une bande lorsque l'herbe est trop longue (plus de 20 cm);
- ◇ Mélanges fourragers comportant des espèces d'appétence variable;
- ◇ Présence de mauvaises herbes non appétentes (ex.: renoncule, chardon).

Mieux vaut prévenir . . .

FAUCHE DES REFUS

Une bonne régie de paissance n'est pas toujours suffisante pour éliminer les refus.

- ◇ Des refus sont souvent apparents à la **MI-JUIN** lors de l'épiaison des graminées. La **FAUCHE À CE STADE** est primordiale pour assurer une repousse vigoureuse des feuilles au détriment des tiges et des graines.

- ◇ Faucher ensuite les refus **AU BESOIN**, dès la sortie des animaux d'une parcelle, si vous observez une variation de plus de 10 cm dans la hauteur de paissance.

- ◇ **FAUCHER RAS**, de 5 à 8 cm de hauteur, sauf en cas de sécheresse.

- ◇ Une fauche trop haute (plus de 10 cm) peut occasionner une baisse de consommation aux rotations suivantes (tiges rigides des graminées, écrasement au sol et contamination des espèces à port retombant telles que le ladino et le ray-grass.

ANALYSE DE SOL

- ◇ Seul une analyse de sol peut nous renseigner adéquatement sur les **BESOINS EN CHAUX ET EN ENGRAIS**.
- ◇ Effectuer une analyse de sol dans **CHACUNE DES PARCELLES** au moins à tous les 5 ans.
- ◇ L'analyse de sol ne sert pas seulement pour la **FERTILISATION D'ÉTABLISSEMENT** mais aussi pour la **FERTILISATION D'ENTRETIEN** lors des années de production.

CHAULAGE

- ◇ Maintenir un **pH DE 6,2 ET PLUS** dans chacune des parcelles.
- ◇ Même si l'incorporation de la chaux au sol est préférable, il vaut mieux faire des **APPLICATIONS DE SURFACE** si aucun travail du sol n'est prévu dans l'année ou si les besoins en chaux sont élevés.
- ◇ **FRACTIONNER** la chaux en 2 applications si les besoins dépassent 5 tonnes à l'hectare.

FERTILISATION

- ◇ La **FERTILISATION FRACTIONNÉE** (petites doses à différentes dates) est un excellent moyen d'équilibrer davantage la production d'herbe avec les besoins du troupeau. Elle procure une meilleure efficacité et permet des économies d'engrais: une application peut être retardée ou omise s'il y a surplus d'herbe.

- ◇ Chaque parcelle doit recevoir **AU MOINS DEUX APPLICATIONS** par année, même si les doses sont faibles.

- ◇ Procéder à une **PREMIÈRE APPLICATION** dans chaque parcelle **ENTRE LA FIN AVRIL ET LA FIN JUIN** mais à des dates différentes.
Exemple: 1/3 des parcelles à la fin avril
 1/3 des parcelles à la fin mai
 1/3 des parcelles à la fin juin.

- ◇ Procéder à une **DEUXIÈME APPLICATION EN AOÛT** pour allonger la saison de paissance. C'est très important pour les troupeaux de boucherie où les besoins d'herbe sont élevés à cette période.

- ◇ Privilégier les **ENGRAIS MINÉRAUX** sur les pâturages, à moins que vous n'ayiez des surplus d'engrais de ferme.

- ◇ Éviter de faire une seule fertilisation au printemps; cette pratique ne fait qu'amplifier les surplus d'herbe en juin.

HERSE À PÂTURAGE

- ◇ Le passage de la herse à pâturage favorise l'aération du sol et la dispersion des bouses, ce qui contribue à la prévention des refus.

- ◇ Mise en garde: cette intervention peut aussi avoir des effets néfastes lorsqu'elle est pratiquée trop fréquemment ou à des moments inopportuns:
 - l'épandage de bouses « vertes » favorise le salissage de l'herbe et la perte d'appétence. À éviter!
 - un hersage fréquent réduit le rendement (blessures aux racines) et peut favoriser les mauvaises herbes dans les endroits dénudés.

- ◇ La régie intensive (herbe jeune) favorise des bouses plus claires qui se décomposent plus vite et ralentissent moins la croissance des plantes que les bouses consistantes.

- ◇ **RECOMMANDÉ:** UN PASSAGE À L'AUTOMNE

- ◇ **FACULTATIF:** UN PASSAGE FIN JUILLET si les bouses sont desséchées et nombreuses.

La modération a meilleur goût

DRAINAGE

- ◇ Un mauvais drainage engendre:
 - départ lent de la végétation au printemps;
 - paissance hâtive presque impossible au printemps, donc, surplus d'herbe de moindre qualité en juin;
 - saison de paissance écourtée à l'automne;
 - piétinement et compaction des sols;
 - disparition des bonnes plantes à pâturage;
 - envahissement par les mauvaises herbes;
 - faible efficacité des engrais.

- ◇ Évaluer la qualité du drainage avec votre conseillère ou conseiller et **VÉRIFIER L'OPPORTUNITÉ** de procéder, par ordre de priorité, à du drainage de surface, du drainage souterrain parcellaire ou systématique.

MAUVAISES HERBES

- ◇ La présence de mauvaises herbes n'est pas la cause d'un pâturage improductif. Elle est le **SYMPTÔME DE DÉFICIENCES** à corriger: drainage, pH, fertilité, mauvaise régie de paissance, plantes non rustiques ou mal adaptées à la paissance, etc.

- ◇ **IDENTIFIER ET CORRIGER LES CAUSES** de leur apparition.

- ◇ Adopter une **RÉGIE ADÉQUATE DE PAISSANCE**.

- ◇ **FAUCHER** les refus.

- ◇ En dernier recours et après consultation, procéder à des traitements localisés d'herbicides.

DES TÉMOIGNAGES ÉLOQUENTS

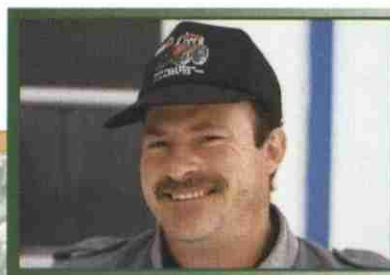
J'exploite deux troupeaux vache-veau, l'un est en pâturage en bandes et l'autre en rotation. Ces systèmes m'ont permis de garder plus de vaches. Ce n'est pas plus de travail puisque je dois aller voir mes animaux tous les jours. De plus, cette régie de paissance m'a fait reporter des labours parce que la végétation s'est améliorée d'elle-même. Manipuler les animaux pour les changer de parcelles les rend plus dociles et les habitue à notre présence.

LOUISE et JACQUES RODRIGUE
FERME J & L RODRIGUE senc.
SAINT-MÉTHODE



Après deux ans d'expérience avec le pâturage en bandes, je ne voudrais pas revenir comme avant car, à la fin juillet, je manquais toujours d'herbe. Maintenant, je me rends à la fin septembre; j'ai gagné deux mois de paissance!

RENÉ AUDET
PRODUCTEUR LAITIER
SAINT-CAMILLE



TEXTE : Jean-Noël Couture, agronome

COLLABORATEURS :

Pierre Côté, agronome

Conrad Fauchon, conseiller agricole

Serge Poussier, agronome

Pierre Proulx, ingénieur

AVRIL 1996



Ministère de l'Agriculture, des
Pêcheries et de l'Alimentation
Direction Régionale de Chaudière-Appalaches

Bibliothèque Cécile - Rouleau



QMC A 518 078